



TELETASK

trendsetter in domotics



FLUVIUS PRIME « CONTRÔLE DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE » POUR L'INTÉGRATION ENTRE VOTRE SYSTÈME TELETASK ET LE COMPTEUR NUMÉRIQUE

Grâce à l'arrivée du compteur numérique, les familles peuvent réguler efficacement leur consommation de chaleur et d'électricité en fonction de leurs besoins. De nombreuses familles fournissent un chauffage électrique sous la forme d'une pompe à chaleur, d'une chaudière à pompe à chaleur, d'une chaudière électrique ou d'un chauffage à accumulation. En installant un dispositif de contrôle (interface TELETASK P1), vous pouvez ajuster au maximum votre consommation d'électricité et de chaleur à votre propre production (par exemple via des panneaux solaires), et/ou éviter les heures de pointe. Vous avez droit à une prime pour l'achat et l'installation de cette interface P1 par votre installateur.

- réduire ou augmenter la puissance électrique consommée par vos (plus gros) consommateurs

MONTANT DE LA PRIME, DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET LIEN POUR LA DEMANDE

Le montant de la prime Fluvius est de 50% des montants facturés, TVA incluse pour les bâtiments résidentiels et hors TVA pour les bâtiments non résidentiels. De plus, seules les factures d'un montant maximum de 400 € avec une date de facturation définitive comprise entre le 01/01/2021 et le 31/12/2024 et datant de moins de deux ans à la date de la demande de prime sont éligibles. La prime est unique et limitée à 1 prime par EAN.

QUELLE EST LA FONCTION D'APPLICATION DE L'INTERFACE TELETASK P1 (TDS12340BE) ?

Selon l'installation électrique d'une maison, les appareils de production ou de stockage de chaleur peuvent être pilotés automatiquement via l'intégration de l'interface TELETASK P1 dans le but de :

- allumer ou éteindre les consommateurs en fonction de l'électricité produite, de la consommation d'électricité et du plan tarifaire qui est actif afin de limiter les coûts énergétiques finaux
- allumer un appareil à des moments où il y a une propre production d'électricité (par exemple par des panneaux solaires)

Un installateur doit installer et mettre en service l'appareil. Il fournira également le certificat nécessaire que vous devez soumettre avec votre facture finale et votre demande.

DÉMARREZ VOTRE CANDIDATURE EN LIGNE ICI :



https://mijn.fluvius.be/premies?_gl=1*1kr77s0*_ga*MTg2Nzc0NDgyLjE2NDc0Mjg4NTY



TDS12340BE P1 interface pour compteur numérique

! TELETASK et ses partenaires ne sont pas responsables des modifications apportées aux conditions générales de Fluvius.